

SECTION D — TEXTILES; PAPIER

D07 CORDES; CÂBLES AUTRES QUE LES CÂBLES ÉLECTRIQUES

D07B CORDES OU CÂBLES EN GÉNÉRAL (raccord des cordes ou câbles ensemble ou à d'autres objets B65H 69/00, F16G 11/00; partie mécanique de la finition ou de l'apprêt des cordes D02J; cordes ou câbles décoratifs D04D; câbles de suspension pour les ponts E01D 19/16; spécialement adaptés pour entraîner ou être entraînés par poulies ou autres éléments de transmission F16G 9/00; câbles électriques ou raccords dans la mesure où l'aspect électrique est essentiel H01B, H01R)

Note(s) [2014.01]

Dans la présente sous-classe, les expressions suivantes ont la signification ci-dessous indiquée:

- "fibre" signifie un élément filiforme d'un matériau naturel ou fait par l'homme, d'une longueur relativement courte;
- "filament" signifie un élément filiforme d'un matériau naturel ou fait par l'homme d'une longueur indéfinie ou quasi indéfinie;
- "fil élémentaire" ou "filé" signifient l'assemblage unitaire de fibres, résultant normalement de la filature;
- "fil" signifie l'assemblage de fils élémentaires ou de filaments, résultant normalement du retordage;
- fibres ou filaments "synthétiques" signifient des fibres ou des filaments ou similaires fabriqués à partir de polymères ou de petites molécules obtenus par synthèse. Les exemples sont polyamide, acrylique, polyester ou fibres de carbone;
- fibres ou filaments "artificiels" signifient des fibres ou des filaments ou similaires fabriqués par l'homme à partir de polymères naturels ou leurs dérivés. Les exemples sont fibres cellulosiques régénérées ou fibres semi-synthétiques;
- fibres ou filaments "faits par l'homme" signifient des fibres ou des filaments qui sont fabriqués par l'homme incluant les fibres "synthétiques" ou "artificielles".

Schéma général

CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES.....	1/00
FABRICATION	
Machines d'application générale.....	3/00
Parties constitutives, dispositifs auxiliaires et accessoires.....	7/00
Procédés de fabrication à partir de matériaux particuliers.....	5/00
Procédés de fabrication de cordages ou câbles de formes particulières.....	5/00
Terminaison des extrémités.....	9/00

1/00 Caractéristiques structurelles des cordes ou câbles [1, 2006.01]

- 1/02 • Cordes faites de matériaux fibreux ou filamenteux, p.ex. d'origine végétale ou animale, de cellulose régénérée, de matière plastique [1, 2006.01]
- 1/04 • • avec une âme de fibres ou filaments disposés parallèlement à la ligne centrale [1, 2006.01]
- 1/06 • Cordes ou câbles de fils métalliques, p.ex. de fil métallique profilé autour d'un noyau de chanvre [1, 2006.01]
- 1/08 • • dont les couches sont formées de fils profilés métalliques enchevêtrés, c. à d. dont les brins forment des couches concentriques [1, 2006.01]
- 1/10 • • • avec un noyau de fils métalliques disposés parallèlement à la ligne centrale [1, 2006.01]
- 1/12 • Cordes ou câbles avec une âme creuse [1, 2006.01]
- 1/14 • Cordes ou câbles avec éléments auxiliaires incorporés, p.ex. pour marquage, s'étendant sur toute la longueur de la corde ou du câble [1, 2006.01]
- 1/16 • Cordes ou câbles avec gaine enveloppante ou incrustations en caoutchouc ou matière plastique (D07B 1/04, D07B 1/10 ont priorité) [1, 2006.01]
- 1/18 • Estropes ou anneaux de corde [1, 2006.01]
- 1/20 • Cordes flottantes, c. à d. avec âmes cellulaires remplies d'air; Accessoires à cet effet [1, 2006.01]

- 1/22 • Cordes plates ou à section polygonale; Faisceaux de cordes constitués par une série de cordes parallèles [1, 2006.01]

Fabrication des cordes ou câbles

- 3/00 Machines ou appareillages d'application générale pour la production de cordes ou câbles retordus à partir de brins constitutifs faits de matériaux identiques ou différents [1, 2006.01]**
- 3/02 • sur lesquels les dévidoirs d'alimentation tournent autour de l'axe de la corde ou du câble [1, 2006.01]
- 3/04 • • et sont disposés en tandem le long de l'axe de la machine [1, 2006.01]
- 3/06 • • et sont espacés radialement à partir de l'axe de la machine [1, 2006.01]
- 3/08 • dans lesquels l'asple d'enroulement tourne autour de l'axe de la corde ou du câble, les dévidoirs alimentaires étant en position fixe [1, 2006.01]
- 3/10 • • avec dispositif permettant de conférer aux cordes ou câbles plus d'une torsion complète pour chaque révolution de l'asple d'enroulement [1, 2006.01]
- 3/12 • fonctionnant avec des boucles de filaments animés d'un mouvement de rotation [1, 2006.01]

D07B

- 3/14 • commandé manuellement [1, 2006.01]
- 5/00 Fabrication de cordes ou câbles avec des matériaux spéciaux ou de forme particulière [1, 2006.01]**
- 5/02 • à partir de la paille ou des matières végétales similaires [1, 2006.01]
- 5/04 • Rubans ou bandes de cordes [1, 2006.01]
- 5/06 • à partir de brins en brins naturelles ou faites par l'homme [1, 2006.01]
- 5/08 • • agglutinées par adhésifs [1, 2006.01]
- 5/10 • à partir de brins ou torons de section transversale non circulaire [1, 2006.01]
- 5/12 • de faible torsion ou de faible tension par des procédés comportant des traitements de fixage ou de redressement [1, 2006.01]
- 7/00 Parties constitutives des machines de fabrication des cordes ou câbles, ou dispositifs auxiliaires incorporés dans ces machines; Appareils auxiliaires associés à ces machines [1, 2006.01]**
- 7/02 • Parties constitutives des machines; Dispositifs auxiliaires [1, 2006.01]
- 7/04 • • Dispositifs pour conférer une rotation inverse aux bobines ou cages de dévidoirs [1, 2006.01]
- 7/06 • • Supports des paliers ou freins pour bobines ou dévidoirs d'alimentation [1, 2006.01]
- 7/08 • • Systèmes avertisseurs ou d'arrêt sensibles à l'épuisement ou à la cassure du matériau filamenteux provenant des dévidoirs ou bobines d'alimentation [1, 2006.01]
- 7/10 • • Dispositifs d'appel ou d'enroulement de la corde ou du câble fini [1, 2006.01]
- 7/12 • • pour amollir, lubrifier ou imprégner les cordes, câbles ou leurs brins constitutifs [1, 2006.01]
- 7/14 • • pour recouvrir ou guiper les cordes, câbles ou leurs brins constitutifs (application de liquides ou d'autres matériaux fluides aux surfaces en général B05; enveloppement des noyaux allongés en général B65H 81/06) [1, 2006.01]
- 7/16 • Appareillage auxiliaire [1, 2006.01]
- 7/18 • • pour étaler les cordes ou les câbles ou les détordre en leurs éléments constitutifs aux fins de traitement ou d'épissure [1, 2006.01]
- 9/00 Terminaison des extrémités par agglutination ou opération analogue, p.ex. pour prévenir leur effilage [1, 2006.01]**